



HAL
open science

Saboter la fiscalité et briser la grève. Quand la bourgeoisie légumière léonarde entre en action

Pierre Guillemin

► **To cite this version:**

Pierre Guillemin. Saboter la fiscalité et briser la grève. Quand la bourgeoisie légumière léonarde entre en action. Carnets de géographes, 2019, Géographie(s) des mobilisations, 12, <10.4000/cdg.4475>. <halshs-02640791>

HAL Id: halshs-02640791

<https://shs.hal.science/halshs-02640791v1>

Submitted on 28 May 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons CC BY-NC-ND 4.0 - Attribution - Non-commercial use - No Derivative Works - International License

Carnets de géographes

12 | 2019

Géographie(s) des mobilisations

Saboter la fiscalité et briser la grève.

Quand la bourgeoisie légumière léonarde entre en action.

Pierre Guillemin



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/cdg/4475>

ISSN : 2107-7266

Éditeur

UMR 245 - CESSMA

Référence électronique

Pierre Guillemin, « Saboter la fiscalité et briser la grève. », *Carnets de géographes* [En ligne], 12 | 2019, mis en ligne le 10 septembre 2019, consulté le 06 janvier 2020. URL : <http://journals.openedition.org/cdg/4475>

Ce document a été généré automatiquement le 6 janvier 2020.



La revue *Carnets de géographes* est mise à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

Saboter la fiscalité et briser la grève.

Quand la bourgeoisie légumière léonarde entre en action.

Pierre Guillemin

- ¹ Au gré des crises de surproduction et du commerce agroalimentaires, les mobilisations agricoles passent sans qu'on en saisisse toujours précisément le sens social et politique, du fait des inégalités sociales et des clivages politiques qui structurent ce secteur économique comme la profession agricole. Pour ce qui est des groupes dominant la stratification agricole, cela résulte aussi de la difficulté à penser les « formes d'action collective propres aux fractions sociales favorisées [...] leur concertation, leur mode d'entente et plus largement l'espace des interdépendances tactiques les réunissant dans une visée de préservation ou de restauration de l'ordre social et politique. » (Agrikoliansky et Collovald, 2014). Après la manifestation agricole parisienne appelée par la Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles (FNSEA) à la fin de l'été 2015, Ouest-France titre : « Entre colère et désespoir : la France rurale à Paris », sans tenir compte de l'hétérogénéité des situations économiques et sociales de ses participants¹. Six mois de « crise » plus tard, après épuisement d'une partie du répertoire d'action collective et satisfaction d'une partie des revendications à quelques jours du Salon de l'agriculture, l'hebdomadaire Politis publie : « La France rurale en état d'urgence »². Celle-ci ne se résume pourtant pas aux seuls agriculteurs, mais rassemble une majorité d'ouvriers et d'employés, plus précisément de classes populaires (Laferté, 2014a ; Mischi et al., 2016). Les productions médiatiques ont tendance à donner des représentations biaisées car partielles, qui éludent cette diversité de situations. Dans certains cas, ce sont uniquement les situations dramatiques qui sont mises sur le devant de la scène, dans d'autres des strates plus favorisées mais qui ne sont pas perçues comme telles. En effet, si en 2014 certains agriculteurs mobilisés sont loin des conditions et du style de vie de leurs homologues dominant la stratification agricole, les journalistes interrogent des exploitants dont les tailles d'exploitation renvoient aux entreprises modernisées et dont les capitaux éloignent leurs gérants des classes populaires précarisées. En effet, Guillaume Le Du interroge pour Ouest-France dans la manifestation du 3 septembre 2015 deux éleveurs laitiers normands³, l'un élevant 120 vaches en GAEC avec son frère et l'autre qui, outre la vente de volailles et de 100 taurillons, livre avec ses beaux-parents et un salarié 720 000 litres de lait par an. Or, en

2015 une exploitation laitière moyenne française livre 382 595 litres de lait par an (FranceAgriMer, 2016) avec 56 vaches⁴. Ces dimensions économiques supérieures à la moyenne signent l'inscription de cette action collective du 3 septembre 2015 dans la lignée d'une des précédentes grandes actions collectives agricoles : la grève du lait de 2009. Celle-ci avait plutôt rassemblé des éleveurs modernisés aux structures de tailles supérieures à la moyenne, « loin de l'image du petit exploitant en difficulté » (Replinger, 2015 : 132-133).

- 2 Toute la difficulté vient du fait qu'« il n'existe sans doute pas de "catégorie sociale" qui ne soit aussi dispersée aujourd'hui que celle des agriculteurs, tant dans sa composition interne que dans ses modes d'action et de protestation » (Champagne, 1984 : 21) et la recherche contemporaine n'a de cesse d'analyser les écarts de toutes sortes au sein de cette « profession » (Bessière *et al.*, 2014). À l'opposé des classes populaires rurales, certains agriculteurs connaissent un processus d'embourgeoisement de mieux en mieux étudié : viticulteurs des grands domaines (Bessière, 2010 ; Bessière et Gollac, 2014) et céréaliers du Châtillonnais (Laferté, 2014b et 2018). Pour la filière légumière, l'appartenance de certains maraîchers aux fractions agricoles d'une petite bourgeoisie commercialisant en circuits-courts de proximité a aussi été montrée⁵ (Paranthoën, 2013 ; Richard *et al.*, 2014 ; Samak, 2016) et l'analyse des pratiques d'emploi en maraîchage biologique révèle la diversité des trajectoires socio-économiques, de petits producteurs en situation très précaire jusqu'aux fractions dominant la stratification agricole (Samak, 2016) comme les dirigeants de firmes agricoles (Purseigle *et al.*, 2017 ; Guillemin, 2019).
- 3 Cet article propose de questionner les relations entre le répertoire d'action et l'appartenance de classe d'une fraction dirigeante de légumiers du canton de Saint-Pol-de-Léon (Finistère) à travers ses rôles dans plusieurs mobilisations collectives car, « si l'on examine l'imposante littérature que constitue aujourd'hui la sociologie de l'action collective, force est de constater le faible intérêt que semble avoir suscité l'étude des mobilisations conservatrices » (Agrikoliansky et Collovald, 2014 : 12). Loin de relever des grandes manifestations ritualisées dans l'espace public évoquées ci-dessus, les mobilisations analysées ici sont spécifiques et peu courantes étant donné qu'il s'agira de l'incendie de deux bâtiments public et parapublic, du démontage de mobilier routier et fiscal et enfin d'un commando briseur de grève. Ces deux dernières actions collectives relèvent de l'action directe en ce qu'elles s'appuient sur le recours à la force et surtout sont « menées par de petits groupes de militants dans des lieux bien choisis » et « destinées à répondre hic et nunc à des situations d'urgence » (Ripoll, 2008 : 89 et 92), urgences économiques du point de vue patronal en l'occurrence. Cette action directe caractérise d'ailleurs des figures de l'élite politique et syndicale finistérienne (Loyer et Guyader, 2014). Une attention particulière sera portée à l'articulation des échelles de mobilisations des légumiers léonards : locale (ceinture dorée du Léon), régionale (Bretagne) et interrégionale (Bretagne-Normandie). La démarche méthodologique employée sera basée principalement sur l'analyse d'un corpus d'articles de presse (voir encadré) car la source médiatique est particulièrement utile quand il s'agit d'étudier des mobilisations des dominants :

« [...] à l'inverse des groupes dominés, les classes supérieures sont beaucoup moins "surveillées" par la police ou les préfets qui laissent des comptes rendus dans les archives (les connaissances sur leur "état d'esprit" passent par d'autres circuits que le "renseignement") [...] c'est bien souvent grâce à l'investigation d'autres acteurs

(journalistes, magistrats) que des informations sont obtenues » (Agrikoliansky et Collovald, 2014).

- 4 Malgré le décalage entre certaines représentations médiatiques et l'état des connaissances scientifiques, la presse quotidienne régionale et nationale contient aussi quantité d'informations utiles à la compréhension de « l'hétérogénéité des positions sociales agricoles [...] en réinscrivant cette diversité dans les configurations sociales au sein desquelles s'actualisent ces différenciations internes » (Bessière et al., 2014). Par ailleurs, cette source s'impose à l'objet d'études :

« On pourrait presque dire, sans forcer l'expression, que le lieu réel où se déroulent les manifestations, qu'elles soient violentes et spontanées ou pacifiques et organisées, n'est pas la rue, simple espace apparent, mais la presse » (Champagne, 1984 : 28)

- 5 Et de fait, ces sources contemporaines sont d'autant plus pertinentes que leur contenu concorde avec les analyses historiques et sociologiques du bassin légumier léonard et de ses élites politiques et économiques : depuis la première moitié du XXe siècle autour de la figure aristocratique Hervé Budes de Guébriant (Bensoussan, 2008 ; Sénéchal, 2012) jusqu'à la seconde moitié du XXe siècle avec Alexis Gourvenec, syndicaliste agricole devenu armateur d'envergure européenne (Maresca, 1983).

Encadré méthodologique

Le corpus étudié mêle différentes méthodologies de revues de presse dans un titre national (Les Échos), deux titres régionaux (Ouest-France et Le Télégramme) et un titre professionnel (Le Marin). 44 articles sont analysés selon la répartition suivante : 37 collectés dans Ouest-France (dont 6 en ligne) ; 3 dans Les Échos ; 3 dans Le Télégramme ; 1 dans Le Marin. Tous les articles collectés dans Les Échos, Le Télégramme et Le Marin l'ont été via des recherches en ligne par mots clés, de manière ciblée : « légumes léonards », « incendie centre des impôts de Morlaix », « Jean-Marc Roué » et « Jean-François Jacob ». Ces mots clés ont été choisis avec l'objectif de couvrir un maximum d'informations sur les personnes, groupes ou actions collectives analysés. À l'inverse, les 31 articles de la version papier du journal Ouest-France ont été relevés dans le cadre d'une revue de presse quotidienne et exhaustive réalisée par mes soins dans l'édition ornaise à partir de 2014, étendue à l'édition calvadosienne en 2015 avec l'aide de Laura Pauchard. Relative aux actualités agricoles et agroalimentaires, la base de données constituée par mes soins totalise en septembre 2019 plus de 11 400 articles. Cette revue de presse systématique (hors édition dominicale jusqu'en juillet 2018) s'intéresse à l'ensemble du journal, des pages « internationales » et « nationales », aux pages « régionales », « départementales » et « locales » ainsi qu'à l'ensemble des rubriques (dont celles agricoles et maritimes notamment, sans oublier les « points de vue » qui constituent des tribunes politiques). L'extension aux pages locales du Calvados permet dans notre cas d'étude de travailler sur les échelles et les lieux des mobilisations conservatrices des dirigeants agricoles léonards en collectant des articles relatifs à leurs actions normandes, liées à leur actionnariat au sein d'un armateur d'envergure interrégionale sur la façade transmanche. Partant, une ouverture thématique a été réalisée pour collecter l'ensemble des articles relatifs à la Brittany Ferries (soit 38 articles), même si tous ne sont pas ici mobilisés.

Par ailleurs, la rubrique quotidienne de Ouest-France intitulée « points de vue » fait l'objet d'une analyse quantitative particulière car elle constitue un matériau plus homogène. Ces tribunes traitent de l'ensemble de l'actualité et, depuis 2014, 101 points de vue ont évoqué l'agriculture et/ou l'agroalimentaire de manière principale ou secondaire. Une base de données a été construite à partir de leurs titres et des fonctions de leurs 127 auteurs. Ces fonctions ont été agrégées en 15 statuts socio-professionnels recoupant champs politiques, économiques, académiques, culturels et associatifs. Leur exploitation statistique permet de confronter les propriétés sociales d'un dirigeant léonard auteur d'un point de vue à celles d'autres auteurs s'emparant de la même thématique. La publication d'un point de vue dans le premier quotidien français témoigne d'une reconnaissance par et parmi l'élite nationale. Cette analyse permettra donc de renseigner une forme de capital symbolique.

- 6 Comme le souligne le sociologue Gilles Laferté, « la lutte pour la répartition des richesses entre les détenteurs du capital et les travailleurs est sans doute le point le plus consensuel de la notion [de classe] » (Laferté, 2014a : 432) et la géographie rurale n'ignore pas cette perspective quand elle indique que les ressources de l'espace rural et de ses filières globalisées sont « sources de conflits et de profits, selon les relations de pouvoir »⁶. Pour dépasser l'écueil de l'individualisation de l'analyse et sa focalisation sur les actions spectaculaires et les affaires judiciaires associées (Agrikoliansky et Collovald, 2014), cet article s'intéressera dans une première partie aux rapports de classe – même s'ils s'imbriquent à des rapports de sexe et de race (Clerval et al., 2015)⁷ qui ne sont pas traités ici – d'après la dimension économique des exploitations légumières léonardes et les responsabilités syndicales et professionnelles de certains dirigeants-légumiers de ce canton. Cette approche permet d'identifier des propriétés sociales communes pour « comprendre comment ces agriculteurs ont été les hommes de la situation » (Maresca, 1983 : 16). L'attention portée aux dirigeants agricoles se justifie par leur « pouvoir de mobilisation » (Ibid. : 222) mais aussi par leur participation en personne à l'action directe (commando briseur de grève), sur la base de revendications patronales et de leur défense face à des groupes antagonistes. Dans la seconde partie de l'article, la dimension spatiale du répertoire d'action collective de cette fraction de classe sera interrogée alors même que ces mobilisations conservatrices n'ont globalement pas pour enjeu direct des portions d'espaces terrestres et constituent, sans doute de ce fait, un objet d'études peu investi en géographie (Ripoll, 2001 et 2004 ; Ripoll et Pailloux, 2018). En effet, ces mobilisations sont motivées par la rigueur salariale et la domestication de l'impôt, à une époque où, pourtant, les fractions des classes dominantes « sont passés d'une opposition à l'impôt frontale et collective, à des stratégies de résistance plus individualisées » (Spire, 2005).

Dirigeants agricoles embourgeoisés en pays Léonard

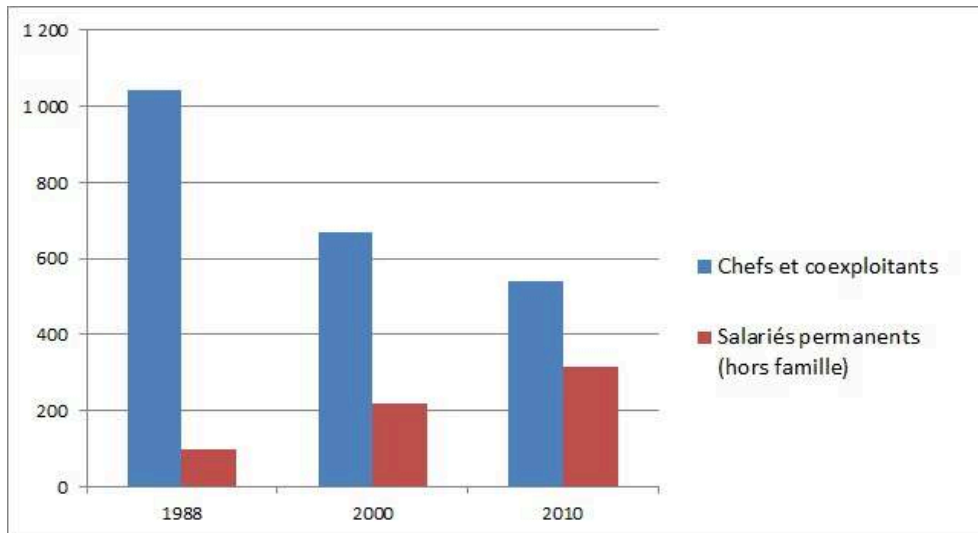
Un bassin légumier appelé « ceinture dorée »

- 7 Parmi les bassins légumiers emblématiques des « mondes ruraux » (Bruneau et al., 2018) de l'Ouest de la France, il en est un dont le nom témoigne des ressources qu'apporte la spécialisation légumière d'une petite région agricole : la « "ceinture dorée" du Léon » (Margetic, 2014 : 184-185). La presse régionale fait état encore

récemment de l'histoire de ce bassin de production, à travers celles et ceux qui font vivre la mémoire des « hommes aux oignons », les Johnnies : « Dès 1815, certains se munissent d'un passeport pour l'Angleterre. En 1828, Henri Ollivier, un laboureur roscovite, charge une gabarre d'oignons et appareille pour les vendre à Plymouth »⁸. Dans Ouest-France, la présidente de l'association Tud Ar Jonnhige, fille et sœur de Johnnies, relate le naufrage d'un vapeur anglais au large de Saint-Malo en 1905, qui compta parmi ses victimes de nombreux Johnnies de retour de leurs livraisons outre-Manche. Un siècle plus tard, l'association leur rend hommage et appose une plaque commémorative dans le cimetière ancien de Roscoff. La présidente de l'association rappelle qu'au dix-neuvième et début du vingtième siècle, les cultivateurs de la région de Roscoff « alors appelés des jardiniers sont très pauvres »⁹. Après l'apogée des années 1920, avec 1 500 hommes qui exportent 9 000 tonnes d'oignons en 1929, la crise affecte à la baisse le nombre de traversées¹⁰. Ces données sont utiles en ce qu'elles montrent l'intérêt de la notion d'embourgeoisement pour la population étudiée, car « il s'agit moins de travailler sur les établis que sur une dynamique initiée depuis la modernisation agricole » (Laferté, 2014 : 28) : pour le pays léonard, il s'agit de ceux qui, en 1961, créent « la SICA de Saint-Pol-de-Léon [...] le système de vente au cadran, la marque Prince de Bretagne en 1971, et fondent la Brittany Ferries en 1972 » (Margetic, 2014 : 184-185). En 2008, les coopératives légumières finistériennes SICA (Société d'Intérêt Collectif Agricole), Obs, cate, BVV, entre autres, détiennent près de 70% du capital de la Brittany Ferries¹¹.

- 8 S'agissant de la dimension économique des exploitations léonardes, on sait qu'elles font partie du « vaste bloc des exploitations bretonnes, générant une PBS¹² moyenne supérieure à 130 000 euros par exploitation sur des structures foncières qui restent globalement de taille moyenne » (Bermond et Marie, 2014 : 194-195). Celles dont le siège d'exploitation est dans le canton de Saint-Pol-de-Léon n'échappent toutefois à pas la tendance plus générale de concentration des structures. De 603 en 1988, leur nombre s'abaisse à 305 en 2010, quand dans le même temps la surface moyenne par exploitation passe de 11,5 hectares à 22,1 hectares, soit un quasi doublement sur la période¹³. Cette accumulation du capital s'accompagne d'une transformation des rapports sociaux de production. La figure 1 montre qu'à mesure que le capital d'exploitation agricole se concentre, le nombre de salariés permanents hors cadre familial s'accroît fortement. Entre 1988 et 2010, le nombre de salariés passe ainsi de 99 à 317, marquant une augmentation de 235% en volume de travail (en Unités de Travail Annuel). Parmi ces salariés, il convient aujourd'hui de mentionner les effectifs des travailleurs européens « détachés » de plus en plus utilisés dans la région, à l'image des 230 travailleurs roumains récoltant des échalotes dans les exploitations agricoles du Léon, et qui ont vu leur patron condamné par le Tribunal administratif de Rennes pour n'avoir pas rempli les déclarations préalables¹⁴. Or ce recours à une main-d'œuvre salariée temporaire d'origine étrangère, ici externalisée, caractérise précisément le haut de la hiérarchie socio-économique maraîchère (Samak, 2016). Outre ces données générales relatives aux rapports sociaux de production agricole dans le canton, caractériser l'appartenance de classes des légumiers léonards impose de connaître plus précisément leurs trajectoires et propriétés sociales.

Figure 1 : Évolution du nombre de chefs d'exploitation ou coexploitants et de salariés agricoles dans le canton de Saint-Pol-de-Léon entre 1988 et 2010



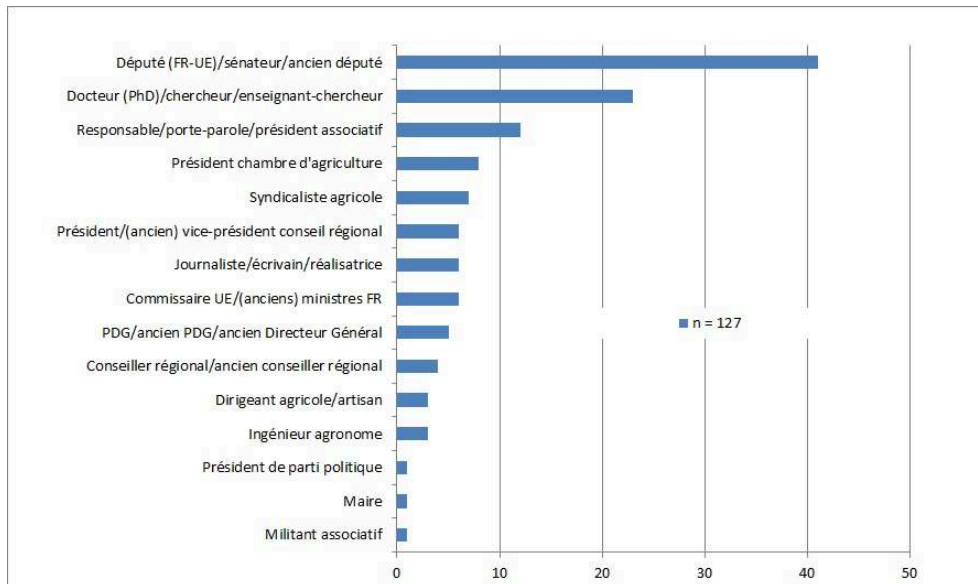
Source : Agreste, RA 1988-2000-2010 – Auteur : P. Guillemin, UMR ESO, 2019

Légumiers-Actionnaires-PDG

- 9 Alexis Gourvenec, fondateur de la SICA Léon et de la Brittany Ferries, disparu brutalement en 2007, est une figure du développement et de l'entrepreneuriat finistérien : un « paysan-directeur-général » (Dautriat, 1977 cité par Maresca, 1983 : 16). « Remarquant le tempérament solide du jeune Jean-Marc Roué, il en fait, dès 2006, son dauphin »¹⁵. Interrogé peu après son accession à la tête de la compagnie maritime, le nouveau président déclare au Télégramme : « Alexis a toujours dit que son remplaçant à la Brittany Ferries serait un jeune paysan légumier. En même temps, son souci a été sans cesse de rassurer les marins et le personnel de la compagnie sur la volonté des agriculteurs de rester aux commandes et de maintenir la structure Brittany Ferries »¹⁶. Ce dirigeant agricole « précipité » est diplômé d'un BTS horticulture obtenu en 1990. Il s'installe à Plougoum sur l'exploitation légumière parentale d'environ 50 hectares (choux, choux fleurs, artichauts et mini-légumes). En avril 2014, il déclare dans Les Échos : « je reste à la tête de l'exploitation familiale, mais je suis désormais très peu dans les champs »¹⁷. On retrouve ici la caractéristique du « chef d'exploitation capitaliste [qui] ne participe pas directement au travail "mais se cantonne dans la fonction de gestion de son capital", en organisant et surveillant la main d'œuvre » (Kayser, 1990 : 104-105). De l'implication au sein du syndicat des Jeunes Agriculteurs (JA), puis dans « diverses instances locales », « Jean-Marc Roué est passé, en 2007, patron de la compagnie maritime finistérienne Brittany Ferries ». Il est élu en avril 2014 président du Bureau de promotion du transport maritime à courte distance¹⁸ et en avril 2017 président du conseil de surveillance de l'organisation professionnelle Armateurs de France dont il était jusqu'alors trésorier¹⁹. Parmi les instances locales évoquées par le journaliste des Échos, on peut citer la présidence de l'Organisation Bretonne de Sélection (OBS)²⁰, coopérative actionnaire de la Brittany Ferries (voir supra).
- 10 Cette brève biographie nous renseigne sur la position dominante de Jean-Marc Roué dans l'espace social léonard et au-delà. La surface agricole qu'il exploite constitue la

dimension spatiale de son capital économique important : environ 50 hectares (ha) dans la ceinture dorée du Léon, alors que, comme indiqué plus haut, la surface moyenne des exploitations de son canton s'élève en 2010 à 22,1 ha, soit plus du double. C'est un héritier de la profession qui s'installe « aux côtés de ses parents »²¹. Sa place dans la division sociale du travail nécessite à l'échelle de son exploitation spécialisée créée en décembre 1997 l'embauche de trois à cinq salariés²². Il est aussi actionnaire et président d'une entreprise qui comptait 2080 salariés permanents en 2015²³, et depuis 2015, président d'une association de lobbying qui intervient à l'échelle européenne²⁴. Jean-Marc Roué est aussi l'auteur d'un « point de vue » intitulé « Cultivons notre jardin, tout n'est pas à jeter » paru dans Ouest-France (8 septembre 2015), le premier quotidien français²⁵. Cette tribune publiée en page nationale témoigne, outre de ses dispositions politiques, des efforts déployés pour imposer « l'appartenance à l'élite nationale » (Maresca, 1983 : 218-220). Restituer ce « point de vue » parmi ceux qui traitent des questions agroalimentaires permet de renforcer l'analyse des propriétés sociales du légumier léonard (figure 2). Parmi les 127 auteurs intervenant sur ces questions, l'élite politique rassemble ici quarante et un députés/anciens députés français/européens ou sénateurs, sept présidents de chambres d'agriculture, six présidents, vice-présidents (VP) ou anciens VP de conseils régionaux, quatre conseillers ou anciens conseillers régionaux, un président d'un parti politique, un maire, sans oublier six commissaires européens/ministres des Outre-Mer/anciens ministres de l'agriculture. Quant à l'élite culturelle, elle est ici représentée par vingt-trois universitaires et/ou chercheurs, six journalistes/écrivains/réalisateurs et trois ingénieurs agronomes. Ces profils confèrent donc un caractère symbolique aux capitaux politique et culturel du PDG de la Brittany Ferries qui bénéficie d'une « structure des opportunités médiatiques » ouverte (Ripoll, 2008).

Figure 2 : Statuts des auteurs d'un "point de vue" sur l'agriculture ou l'agroalimentaire dans Ouest-France entre 2014 et 2019



Source : Ouest-France 2014-2019 – Auteur P. Guillemain, UMR ESO, 2019

- 11 Une autre biographie médiatique illustre une trajectoire représentative de l'embourgeoisement agricole d'un dirigeant léonard : celle de « Jean-François Jacob,

producteur de légumes et patron »²⁶. Héritier de deux générations d'agriculteurs de la ceinture dorée du Léon, il s'installe comme exploitant agricole après avoir lui aussi obtenu un diplôme du supérieur avec un BTS agricole. Il s'engage à la FNSEA et « garde de cette période une aptitude à mener les troupes »²⁷. Fort de son expérience de secrétaire général de la SICA de Saint-Pol-de-Léon pendant dix ans, il participe en 2013 à l'appel du Comité de convergence des intérêts bretons, « un groupe de patrons en pointe sur la revendication identitaire » (Loyer et Guyader, 2014 : 232). Il devient président de la SICA en mars 2014, alors qu'elle est approvisionnée par 1 500 producteurs bretons et commercialise chaque année 285 000 tonnes de légumes frais²⁸. Le chiffre d'affaires de la coopérative s'élève à 200 millions d'euros en 2015 (dont 165 pour le secteur des légumes), puis 202 millions en 2016 et 205 millions en 2017 (dont 170 grâce aux légumes). Avec 900 producteurs adhérents et 230 000 tonnes de légumes commercialisés en 2017²⁹, c'est le premier groupement légumier et horticole français. Jean-François Jacob devient aussi vice-président de la Brittany Ferries, développant ainsi « des responsabilités d'hommes d'affaires »³⁰. Contesté par sa base actionnariale, il démissionne de ses fonctions de président de la SICA fin 2017, alors que la conjoncture est délicate : retards de l'aménagement d'une plateforme logistique, liquidation d'une société de transport de fret par rail, baisse du trafic de la Brittany Ferries suite au Brexit³¹ et approche du procès de trois agriculteurs soupçonnés d'avoir participé à l'incendie du centre des impôts de Morlaix en 2014 (voir infra).

- 12 Au sujet de Jean-Marc Roué, un journaliste écrit qu'«obstiné, [il] n'a pas cédé aux syndicats qui refusaient son plan de retour à l'équilibre », que « pour avoir gain de cause, il est allé jusqu'à organiser le blocage de l'ensemble de la flotte »³² et qu'il est à la tête en mai 2015 d'un groupe de producteurs qui viennent casser une grève dans le port de Caen-Ouistreham³³. Quant à Jean-François Jacob, le journaliste rappelle qu'« appelé en urgence pour aider l'armateur à sortir d'un conflit social difficile, l'homme a allié doigté et fermeté pour calmer les ardeurs de ceux qui bloquaient les activités de la principale compagnie de la partie ouest du Transmanche »³⁴. Outre leurs dotations économiques et culturelles, ces deux légumiers léonards jouissent donc d'un important capital politique, en ce « qu'il est une forme de capital symbolique, crédit fondé sur la croyance et la reconnaissance ou, plus précisément, sur les innombrables opérations de crédit par lesquelles les agents confèrent à une personne (ou à un objet) les pouvoirs mêmes qu'ils lui reconnaissent » (Bourdieu, 1981 : 14). Ils incarnent une fraction dirigeante de la bourgeoisie agricole et bretonne dominant un espace social localisé majoritairement populaire (51,8 % d'ouvriers et employés dans l'ancien canton de Saint-Pol-de-Léon en 2012).

Haro sur les normes fiscales, sociales et environnementales : l'intervention médiatique dans la presse régionale

- 13 Après l'homogénéité de leurs propriétés sociales, l'étude des intérêts et engagements communs à ces deux dirigeants embourgeoisés va permettre de commencer à les appréhender comme dirigeants d'une fraction mobilisée, à travers un répertoire d'action médiatique complémentaire des actions de rues.
- 14 À l'issue d'un été jalonné de manifestations et blocages menés par la FNSEA et les JA, c'est comme président du conseil de surveillance de la Brittany Ferries que Jean-Marc

Roué exprime son « point de vue » dans une tribune en page nationale de Ouest-France. Il y fait la promotion du modèle breton :

- 15 « Il est plus que temps de prendre en compte le fait que les marchés des denrées sont européens voire mondiaux. Il est plus que temps que les décisions politiques relayées par le Parlement rendent la compétitivité nécessaire aux entreprises de production afin de créer les vraies richesses que la population française se partagera. Il est plus que temps de revenir sur l'accumulation des normes environnementales, fiscales et sociales en rien adaptées aux besoins économiques de la France. »³⁵.
- 16 Dans une interview accordée au journal professionnel *Le Marin*, il évoque cette accumulation en citant la directive souffre applicable au 1er janvier 2015 et impliquant un investissement de 90 millions d'euros pour la compagnie³⁶. Dans une interview pour *Les Échos*, Jean-François Jacob considère que l'investissement de la SICA Léon dans deux nouvelles plateformes logistiques est bloqué « par des freins administratifs et autres procédures ». Son positionnement est clair : « Laissez-nous prendre notre destin en main ! »³⁷.
- 17 Ces deux dirigeants agricoles relaient ainsi les revendications libérales de leur branche syndicale fédérée dans le syndicat patronal³⁸ majoritaire, la Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles (FNSEA). En 2016, lors du Salon des productions végétales (Sival) à Angers, Jacques Rouchassé, président de la branche légumes de la FNSEA « revendique aussi la suppression du compte de pénibilité. " Une charge franco-française qui augmente les charges patronales de 1,6% sur nos exploitations " ». Au sujet des normes environnementales il faut selon lui « arrêter de supprimer des molécules chimiques alors que d'autres pays européens vont pouvoir continuer à les utiliser »³⁹. Au plan politique, après leurs actions de septembre 2014, les légumiers léonards incendiaires reçoivent plusieurs soutiens dont certains confortent cette idéologie libérale. Jean Arthuis (député européen pour l'Union des Démocrates et Indépendants-UDI) déclare à Ouest-France qu'il comprend les « raisons du ras-le-bol »⁴⁰.
- 18 Affectés par des crises de surproduction récurrentes et insérés dans un marché du légume qui s'internationalise, les légumiers léonards, avec l'appui de leurs organisations syndicales, pointent la réglementation du travail, les normes environnementales, les procédures administratives et les prélèvements fiscaux comme responsables de la « crise » qu'ils traversent. On retrouve ici les contradictions inhérentes à la rationalisation productive qui accompagne l'élargissement croissant du marché des fruits et légumes. La normalisation et le développement bureaucratique étant étroitement associés à l'internationalisation des échanges comme dynamique spatiale du capitalisme (Lamanthe, 2005), contradiction que les tenants de la pensée néolibérale occultent et qui comporte plusieurs conséquences :
- « La première se traduit dans la demande des employeurs d'un alignement des salaires et des charges sociales sur ceux des pays européens concurrents, notamment dans l'agriculture. [...] le discours patronal dans la production agricole dénonce les distorsions de concurrence qui tiennent aux différentiels de salaires et de charges sociales, demandant un alignement sur les conditions pratiquées dans les pays européens concurrents [...] » (Lamanthe, 2005 : 13-14).
- 19 Les légumiers léonards (au moins leur fraction dirigeante), en tant qu'actionnaires de la SICA de Saint-Pol-de-Léon et donc actionnaires de la Brittany Ferries, sont proches de ces dispositions politiques. Par exemple, en 2015, le délégué du personnel de la Société des Dockers et Manutentionnaires du Calvados (SDMC), filiale de la compagnie, dénonce

« la direction [qui] ne va pas au-delà des 0,7% de la négociation nationale des dockers ». La direction, incarnée par des légumiers actionnaires, rétorque : « C'est un chantage inacceptable à l'heure où les négociations annuelles avec l'ensemble des partenaires sociaux venaient de valider des efforts salariaux équitables »⁴¹. La même année, alors qu'elle tente de faire passer un accord sur le temps de travail, la direction fait face à la résistance des syndicats de salariés⁴² qui l'attaquent en référé via le comité d'entreprise (CE). La direction déclare que « même une décision de justice ne nous amènera pas à rouvrir une négociation »⁴³ et menace de « passer le navire sous pavillon anglais »⁴⁴. Finalement, le CE retire son assignation le 22 janvier 2016⁴⁵ et l'accord sur le temps de travail est signé le 8 février 2016⁴⁶. Les légumiers-actionnaires usent ici des possibilités offertes par le « renforcement du caractère international des firmes qui se situent en amont et en aval de la production agricole nationale » (Byé et Mollard, 1981 : 778) pour faire pression sur les salariés avec la menace de la délocalisation d'emplois⁴⁷. Que ce soit dans la résistance à la revalorisation salariale, dans l'imposition de nouveaux rythmes et temps de travail, ou dans leur combat contre les normes dans différentes filières, les légumiers léonards voient leur position dominante confortée⁴⁸. Il s'agit à présent de voir comment les légumiers léonards embourgeoisés défendent ces intérêts communs, à partir desquels ils définissent les cibles de leurs actions.

Incendiaires et briseurs de grève : l'action collective des légumiers léonards

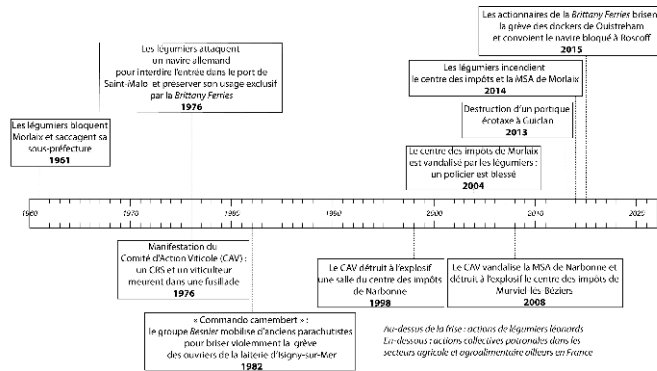
- 20 Le capital symbolique qui entourait Alexis Gourvenec, l'ancien leader léonard et fondateur de la Brittany Ferries, devait beaucoup à son implication dans l'occupation et le saccage de la sous-préfecture de Morlaix en 1961. Mais ce sont aussi les différents rôles occupés dans les branches professionnelles agroalimentaires et maritimes qui ont permis la reproduction de sa position sociale dominante, transmise au sein de l'élite des dirigeants léonards. Les trajectoires de Jean-Marc Roué et Jean-François Jacob en témoignent, de même qu'elles révèlent la persistance du recours à la force dans la gestion des conflits dans différents secteurs et à différentes échelles. Ce répertoire est permis par la place des syndicats dans les Organisations Professionnelles Agricoles (Repplinger, 2015). En effet, en pays Léonard comme ailleurs, « dans les conseils d'administration des coopératives agricoles siègent des agriculteurs qui souvent bénéficient de l'appui syndical » (Ibid. : 117). Ces actions collectives prennent parfois la forme de menaces d'action directe et du recours à celle-ci. Elles dépassent le répertoire d'action de ces deux dirigeants et caractérisent celui des légumiers léonards (figure 3) : dégradations de la sous-préfecture en 1962 et 2004, attaque d'un navire allemand pour préserver l'usage exclusif du port de Roscoff en 1976⁴⁹, sans oublier la menace de recours aux chemises vertes de Dorgères pour dissuader les grèves des ouvriers agricoles en 1936 (Sénéchal, 2012). Le démontage d'un portique écotaxe à Guiclan en 2013, l'incendie du centre des impôts et de la Mutualité Sociale Agricole de Morlaix en 2014 et le commando briseur de grève de 2015 s'inscrivent dans cette historicité du répertoire d'action des légumiers léonards.

Des légumiers saboteurs et incendiaires : la dimension spatiale de revendications antifiscalistes

- 21 Dans son interview de Jean-François Jacob, le journaliste Stanislas Du Guerny écrit au sujet de la filiation entre ce nouveau dirigeant et Alexis Gourvenec : « Les hommes passent, les convictions demeurent intactes ». Outre les convictions, le répertoire d'action collective des légumiers léonards demeure également intact⁵⁰. L'antifiscalisme et les attaques contre les mécanismes de solidarité et de protections sociales trouvent leur manifestation spatiale dans des lieux choisis par les légumiers léonards en lutte dans la nuit du 19 septembre 2014, lieux doublement symboliques de l'adversaire et de l'enjeu (Ripoll, 2005). Ce sont en effet le centre des impôts et les locaux de la Mutualité Sociale Agricole de la sous-préfecture de Morlaix⁵¹ qui ont été la cible d'« une véritable action commando. Dans la nuit de vendredi à samedi, des producteurs de légumes du Finistère s'en sont pris à des bâtiments après avoir multiplié, tout au long de la semaine, les coups d'éclat et déversé des remorques de légumes sur la voie publique. Ils ont incendié la Mutualité sociale agricole [...] et le centre des impôts »⁵². Les déclarations d'Agnès Le Brun (maire UMP de Morlaix) après les faits (« s'attaquer aux bâtiments publics n'a aucun sens »⁵³) ignorent la dimension spatiale de ces actions incendiaires et par là leur fonction symbolique. Ces deux lieux n'ont pas été ciblés au hasard, comme en témoigne l'interview d'un légumier de Carantec : « Dans le prix de revient des légumes, 60% du coût provient de la main d'œuvre. [...] C'est l'ensemble du dispositif fiscal et réglementaire agricole qu'il faudrait revoir estime-t-il. »⁵⁴. Et le président de la FDSEA du Finistère, Thierry Merret, lui aussi légumier à Taullé et fondateur des Bonnets Rouges (Loyer et Guyader, 2014), de rappeler le « ras-le-bol fiscal »⁵⁵. Les heures précédant les incendies, Jean-François Jacob pointe « la médiocrité administrative des sphères parisiennes [...] "si on doit franchir la ligne rouge, on le fera" »⁵⁶. Quelques heures avant la mobilisation collective de sa base sociale, en tant que dirigeant agricole, il joue son rôle d'« avant-garde » menaçant d'une action à l'égard de l'État, qui est bien attaqué dans la nuit avec l'incendie d'un bâtiment d'une autorité déconcentrée. En tant que président du principal groupe actionnaire de la Brittany Ferries, il profite de la situation pour avancer d'autres revendications et fait pression par le chantage à l'emploi en menaçant « de faire construire le futur ferry Pégasis à l'étranger et non à Saint-Nazaire, s'il n'obtient pas un prêt pas cher »⁵⁷. Le journaliste Christian Guerou commente : « tout est bien orchestré. La Sica Saint-Pol-de-Léon et le lobby agroalimentaire finistérien ont toujours mis la pression pour obtenir satisfaction. Exemple : le premier portique écotaxe démonté le 2 août 2013 à Guiclan entre Morlaix et Landivisiau »⁵⁸. L'action directe visant à saboter ce mobilier destiné à taxer des flux routiers constitue déjà la manifestation matérielle et symbolique de l'antifiscalisme ☞ cette fois relatif à une norme environnementale ☞ d'une coalition patronale bretonne au sein de laquelle Jean-François Jacob est actif dès juin 2013 (Ibid. : 232) et le passage des discours aux actes.
- 22 Quelques jours plus tard, les représentants bretons de la FNSEA rassemblés à Rennes « ne se [cachent] pas. Oui, la violence, même si elle n'est pas souhaitée, est un moyen de pression sur le gouvernement »⁵⁹. Ils défendent les légumiers incendiaires : « Comment voulez-vous condamner des gens qui se lèvent tôt tous les matins ? »⁶⁰. Les légumiers incendiaires reçoivent aussi plusieurs soutiens politiques : Alain Juppé (maire de Bordeaux pour l'UMP, Union pour un Mouvement Populaire,- puis Les Républicains) qui

condamne néanmoins l'action⁶¹, Nicolas Dupont-Aignan (député pour Debout la République puis Debout la France)⁶² et Jean Arthuis (député européen pour l'Union des Démocrates et Indépendants-UDI). Par la voix de son ministre de l'Agriculture également porte-parole, le gouvernement socialiste réagit à ces soutiens des oppositions de droite. En effet, Stéphane Le Foll condamne l'action du 19 septembre 2014 et prévient : « La justice est en cours, il y aura des sanctions »⁶³. Cinq mois plus tard, alors que les dégâts sont estimés à 2,5 millions d'euros, les forces de l'ordre interpellent « six hommes "issus du milieu agricole" », et un « "membre actif" des Bonnets rouges »⁶⁴ mis en examen et placé sous contrôle judiciaire. La journaliste Anaïs Huet rappelle : « malgré le principe souvent affiché par l'Etat du "casseur-payeur", les placements en garde à vue d'agriculteurs demeurent rares »⁶⁵. Le 19 mai 2015, trois nouveaux légumiers de Roscoff, Sibiril et Plougoulm sont interpellés, mis en examen pour « destruction par moyen dangereux, dégradations de biens publics et entrave aux secours » et remis en liberté sans contrôle judiciaire. Le président de la FDSEA du Finistère condamne alors les « méthodes employées »⁶⁶. En 2017, l'instruction est close : six non-lieux sont prononcés et trois agriculteurs ainsi que le membre des Bonnets Rouges seront jugés⁶⁷. Presque quatre ans plus tard, au printemps 2018, quatre prévenus, dont trois légumiers de Saint-Pol-de-Léon et Sibiril, sont jugés pour l'incendie du centre des impôts et l'entrave aux secours (l'incendie de la MSA n'a pas été poursuivi)⁶⁸. C'est le Morlaisien membre des Bonnets Rouges qui aurait coordonné la mise à feu : « l'agriculteur de 29 ans, lui, aurait utilisé son tracteur pour faire sauter la devanture du centre des impôts avant d'y mettre le feu. Son tracteur et sa remorque sont mis en cause par des témoins et les enquêteurs. Les deux autres sont poursuivis pour avoir empêché le travail des secours. Leur tracteur aussi était présent ce soir-là »⁶⁹. Malgré la défense des agriculteurs qui reconnaissent avoir été présents ce soir-là mais nient avoir été au volant de leurs engins agricoles, pour le procureur de la République, leur responsabilité est en cause et demande donc un an de prison avec sursis pour le membre des Bonnets Rouges et un des trois agriculteurs, six à huit mois de prison avec sursis pour les deux autres agriculteurs. La décision du tribunal est mise en délibéré le 14 juin 2018⁷⁰. Finalement, les trois agriculteurs sont condamnés à douze mois de prison avec sursis et le membre des Bonnets Rouges à six mois de prison avec sursis, les quatre coupables devant verser 336 000 euros de dommages et intérêts à l'Etat, jugement dont ils pourraient faire appel⁷¹. Pour la destruction du portique écotaxe en août 2013, cinq exploitants agricoles avaient été condamnés à plus de 20 000 euros d'amende « "au titre des frais de démontage et de mise en sécurité du portique" et 500 000 euros pour la remise en état du portique »⁷². Notons d'ailleurs que la condamnation est inférieure à la requête de l'État : environ 520 000 euros contre 1 300 000. Finalement, cette action collective patronale locale rappelle le lien étroit entre la violence de ces opérations commandos et les symboles de l'État (Champagne, 1984 : 23) comme cibles récurrentes (figure 3) pour « peser [victorieusement] sur le cours des événements à l'échelle nationale » (Ripoll, 2008 : 84) avec l'abandon gouvernemental de l'écotaxe (Loyer et Guyader, 2014) et l'octroi d'allègements de prélèvements fiscaux et de cotisations⁷³. Cependant ces symboles de l'Etat ne sont pas les cibles exclusives de l'action directe patronale des légumiers léonards.

Figure 3 : Les biens publics, parapublics et les grèves comme cibles historiques de l'action collective patronale du secteur agroalimentaire



Auteur : P. Guillemin, UMR ESO, 2019

Briser la grève par la réappropriation de l'espace portuaire et maritime

- 23 « Un commando, emmené par le président de l'armement de la Brittany Ferries, a récupéré, dans la nuit de samedi à dimanche, le ferry Mont-Saint-Michel bloqué par des dockers en grève sur les quais d'Ouistreham »⁷⁴. Ces derniers, en grève depuis le 6 mai 2015, réclament une augmentation de 4% des bas salaires. Un des leurs déclare à la presse : « Nous étions quatre à tenir le piquet de grève. Il y a eu un bruit. Nous nous sommes retournés. Ils étaient une vingtaine, tous habillés en noir, avec des casquettes et des objets à la main. Ils avaient pris possession du bateau [...] »⁷⁵. Le groupe, mené par Jean-Marc Roué, est constitué de légumiers léonards qui sectionnent les amarres et ramènent le ferry à Roscoff, siège de la Brittany Ferries. La direction considère les revendications salariales « irrecevables » et avance notamment les surcoûts d'investissement liés à une réglementation environnementale, la directive souffre⁷⁶. Suite à ce commando, que la CGT⁷⁷ des marins du Grand Ouest qualifie « d'acte de piraterie »⁷⁸, « Michel Le Cavorzin, délégué CGT, [...] entend interroger les Affaires maritimes. Le délégué se demande également comment les agriculteurs ont pu accéder à la zone sécurisée du port normand »⁷⁹.
- 24 Ici, la tenue du commando briseur de grève, l'irruption nocturne et soudaine ainsi que les objets tenus par les actionnaires, constituent une « menace » et une « démonstration de force » (Ripoll, 2005), venant de « contre-manifestants » (Ripoll, 2008 : 90). Ce commando briseur de grève est un « contre-mouvement » à « ne pas isoler des phénomènes protestataires qui sont en pratique intimement liés, en particulier parce que les uns suscitent les autres » (Agrikoliansky et Collovald, 2014). L'entrée sans autorisation administrative sur le port, la prise d'un navire et son évacuation sont le fait de légumiers originaires de cantons littoraux ruraux. Néanmoins, par leurs trajectoires professionnelles et de dirigeants, leur espace de vie est constitué d'espaces industrialo-portuaires qu'ils pratiquent voire contrôlent pour les affaires. In fine, c'est leur position dominante dans la division sociale du travail et dans le champ politique qui explique cette appropriation contre des « urbains » qui pratiquent pourtant laborieusement et quasi-quotidiennement cet espace, et l'ont réquisitionné pour leur

lutte. Les légumes-actionnaires disposent de « la multipositionnalité des dominants, qui non seulement les rend "mobiles" et leur offre un répertoire de jeu très ouvert [...] mais aussi brouille les positions et les lieux de décision » (Agrikoliansky et Collovald, 2014 : 22). Ce cas d'action directe patronale montre donc les limites de la grille de lecture urbain versus rural au profit d'une analyse en termes d'appropriation de l'espace, et donc de « rapports sociaux (dissymétriques) tels qu'ils se jouent à travers ces rapports à l'espace » (Ripoll et Veschambre, 2005 : 3).

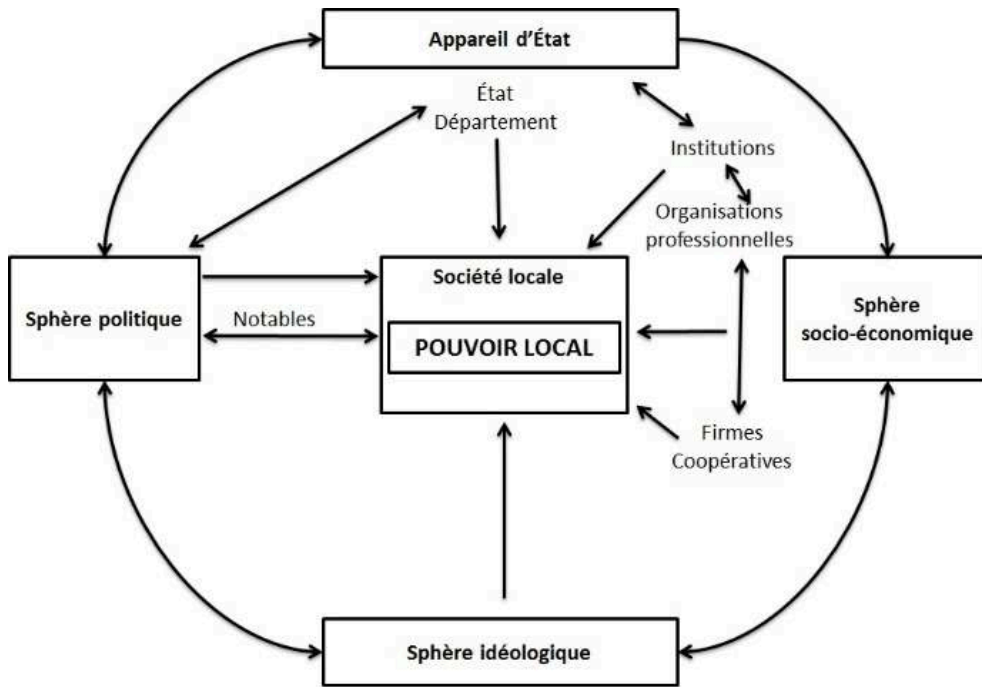
- 25 Cette action directe des légumes-actionnaires s'inscrit dans le cadre d'une lutte de classes qu'ils mènent au sein de la Brittany Ferries contre des fractions des classes populaires syndiquées (dockers, personnels de bord), comme lorsqu'ils avaient décidé d'un lock-out pendant une grève contre le plan d'austérité de 2012⁸⁰, ou menacé de battre pavillon anglais lors des négociations sur le temps de travail qui tournent à leur avantage l'hiver 2015 (supra). Ces ultimatums basés sur une forme de chantage à l'emploi, sont régulièrement utilisés par les actionnaires de la SICA de Saint-Pol-de-Léon et de la Brittany Ferries qui n'hésitent d'ailleurs pas à les mettre en œuvre. Lors de la crise de 2014, Jean-François Jacob défiait l'État sur le projet Pegasis, avec une possible construction à l'étranger : ces menaces ont été mises à exécution à l'occasion d'un contrat avec le chantier naval de FlensburgerSchiffbau en Allemagne pour la livraison d'un navire propulsé au gaz naturel à l'horizon 2019⁸¹. Ils s'approprient de manière rhétorique puis effective les espaces d'une mondialisation dont la logique profondément géographique est de valoriser la différenciation nationale des compromis sociaux (Carroué, 2015). En même temps, ils profitent de la restructuration « globale » des firmes multinationales qui déstabilise les contre-pouvoirs syndicaux acquis à l'échelle nationale, notamment par la relocalisation des « négociations salariales aux échelles infranationales » (Uhel, 2019 : 185). Dans un contexte d'affaiblissement de la médiation étatique, cette action directe des légumes léonards nous montre une fraction de classe mettant en œuvre une « politique scalaire qui [...] défend la structuration scalaire existante des rapports de pouvoir en fonction de [ses] intérêts » (Ibid. : 175). Récupérer le navire bloqué et le reconduire à Roscoff, c'est aussi, parmi les ports des lignes commerciales de la Brittany Ferries, choisir celui qui héberge son siège social, centre du pouvoir. En termes d'aménagement du territoire, leur position dominante comme les perspectives de développement de la SICA sont aussi préservées à l'issue du conflit d'usages initié en 2012 par des riverains léonards qui avait posé un recours contre l'implantation d'une plateforme de 65 000 m² pour le stockage de légumes frais : les travaux ont repris à l'automne 2016⁸².

Conclusion

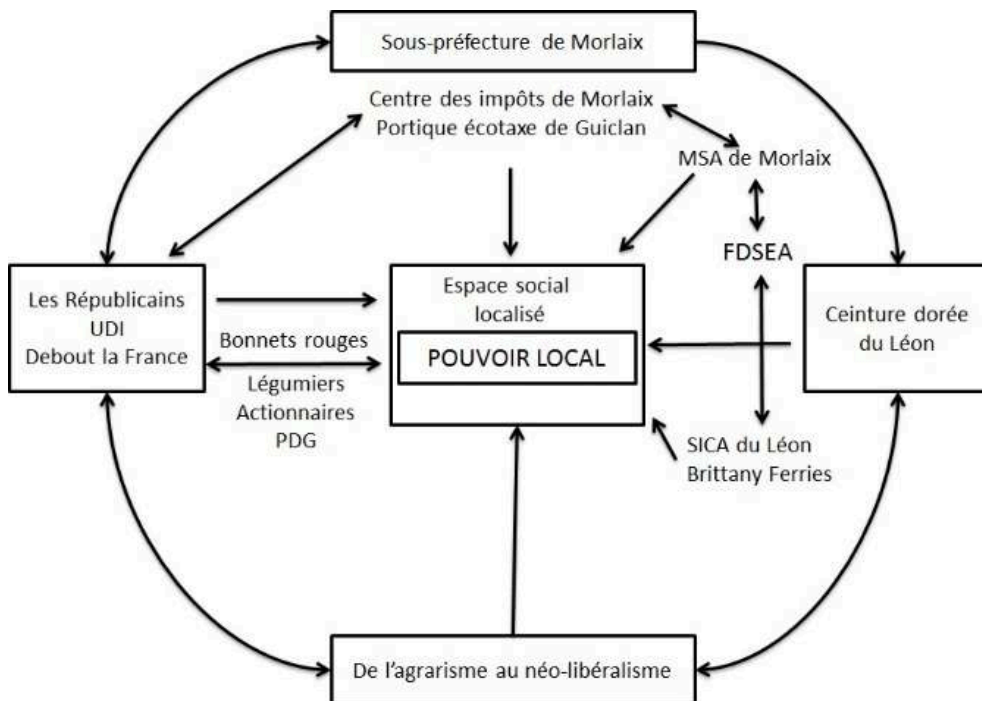
- 26 « Les droites sont plus souvent descendues dans la rue qu'on ne le croit d'ordinaire », dès le dix-neuvième siècle et sur des bases d'action directe (Tartakowsky, 2014). De la bataille du Léon, connue pour le « saccage » de la sous-préfecture mené par Alexis Gourvenec en 1961⁸³ (Loyer et Guyader, 2014), au commando incendiaire de 2014, en passant par la dissuasion des grèves d'ouvriers léonards 1936 via l'appel aux « Comités de défense paysanne de Dorgères » (Sénéchal, 2012 : 132) et jusqu'à la grève brisée des dockers de Ouistreham en 2015, on peut dire que l'action collective et même l'action directe font partie du répertoire d'action historique des élites léonardes, élites jadis aristocratiques et aujourd'hui fractions dirigeantes de la bourgeoisie agroalimentaire et

maritime bretonne. L'embourgeoisement de légumes léonards, analysé notamment à travers leurs mobilisations collectives patronales, permet de proposer une synthèse de la structuration du pouvoir dans l'espace social léonard.

Figure 4 : Schémas du système de pouvoir local



Le système du pouvoir local



Le système des pouvoirs dans l'espace social localisé léonard dans les années 2010

Sources : Kayser B., 1990 (à gauche) et Guillemin P., 2018 (à droite)

27 La figure 4 propose une application localisée du schéma du système de pouvoir local selon Bernard Kayser (Kayser, 1990 : 226). La sphère socio-économique de la ceinture dorée du Léon est dominée par une coopérative légumière, la SICA de Saint-Pol-de-Léon dont les producteurs sont aussi actionnaires d'une firme d'envergure européenne : la compagnie maritime Brittany Ferries. Les trajectoires des deux principaux dirigeants légumiers léonards, passés par les Jeunes Agriculteurs, témoignent du rôle des organisations professionnelles pour les mobilités sectorielles, de l'agriculture à l'agroalimentaire et au transport maritime. Les organisations syndicales professionnelles FDSEA et FRSEA apportent également leur soutien suite à l'incendie et lors des gardes à vue. La sous-préfecture de Morlaix autrefois « saccagée » par Alexis Gourvenec et ses pairs et le centre des impôts de Morlaix incendié en 2014 constituent les symboles de l'appareil d'État à l'échelle locale, dimension spatiale des revendications antifiscalistes de ces légumiers léonards. En tant qu'institution parapublique prélevant des cotisations sociales et patronales, la Mutualité Sociale Agricole n'est d'ailleurs pas épargnée par les incendiaires en 2015. Ces deux incendies volontaires, ont donné lieu à des réactions compréhensives voire des soutiens explicites de la part d'élus et responsables politiques du centre-droit à la droite souverainiste. Le soutien de cette partie de l'échiquier politique, à grand renfort d'arguments libéraux, correspond à l'idéologie de l'élite locale. Jadis constituée de notables aristocratiques agrariens, elle est aujourd'hui renouvelée autour de dirigeants-légumiers constituant une fraction de la bourgeoisie agricole bretonne coalisée au sein de groupes d'intérêts patronaux et identitaire bretons, dont la reproduction s'appuie sur l'action collective et l'action directe.

BIBLIOGRAPHIE

- AGRIKOLIANSKI E. et COLLOVALD A. (2014) « Mobilisations conservatrices : comment les dominants contestent », *Politix*, n°2, pp. 7-29
- BENSOUSSAN D. (2008) « Les aristocraties bretonnes à l'épreuve des répercussions de la première guerre mondiale », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n°99, pp. 51-63
- BERMOND M. et MARIE M. (2014) « Dimension foncière et valeur ajoutée des exploitations agricoles : une géographie en miroir », in Margetic C. et al., *Atlas des campagnes de l'Ouest*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, pp. 194-195
- BESSIERE C., (2010) *De génération en génération. Arrangements de famille dans les entreprises viticoles de Cognac*, Paris, Raisons d'agir, 217p.
- BESSIERE C., BRUNEAU Y. et LAFERTE G. (2014) « Les agriculteurs dans la France contemporaine », *Sociétés contemporaines*, n° 96, pp. 5-26
- BESSIERE C. et GOLLAC S. (2014) « Des exploitations agricoles au travers de l'épreuve du divorce. Rapports sociaux de classe et de sexe dans l'agriculture », *Sociétés contemporaines*, n°96, pp. 77-108

- BRUNEAU I., LAFERTE G., MISCHI J. et RENAHY N. (2018) *Mondes ruraux et classes sociales*, Paris, éditions EHESS, 266 p.
- BOURDIEU P. (1981) « La représentation politique. Éléments pour une théorie du champ politique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 36-37, pp. 3-24
- BYE P. et MOLLARD A. (1981), « Analyse du processus d'internationalisation du complexe agroalimentaire français (1955-1980) », *Tiers-Monde*, n° 88, pp. 775-787
- CARROUE L. (2015) *La planète financière. Capital, pouvoirs, espace et territoires*, Paris, Armand Colin, 256 p.
- CHAMPAGNE P. (1984) « La manifestation. La production de l'événement politique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 52-53, pp. 19-41
- CLERVAL A., FLEURY A., REBOTIER J. et WEBER S. (2015) *Espace et rapports de domination*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 399p.
- FRANCE AGRI MER (2016), *Évolution des structures de la production laitière en France. Dernière image sous le régime des quotas laitiers*, Montreuil-sous-Bois, Les Études FranceAgriMer, 21 p.
- GUILLEMIN P. (2019) « La grande exploitation maraîchère en Normandie. Entre intensité productive et alternatives agrialimentaires », *Histoire et Sociétés Rurales*, n°51, pp. 159-188
- KAYSER B. (1990) *La Renaissance rurale. Sociologie des campagnes du monde occidental*, Paris, Armand Colin, 316 p.
- LAFERTE G. (2014a) « Des études rurales à l'analyse des espaces sociaux localisés », *Sociologie*, vol. 5, pp. 423-439
- LAFERTE G., (2014b) « L'embourgeoisement agricole. Les céréaliers du Châtillonnais, de la modernisation agricole à nos jours », *Sociétés contemporaines*, n° 96, pp. 27-50
- LAFERTE G., (2018) « Capital économique des agriculteurs et construction relationnelle d'une position de classe », in Bruneau I. et al., *Mondes ruraux et classes sociales*, Paris, éditions EHESS, pp. 117-149
- LAMANTHE A. (2005), « Internalisation des échanges et rationalisation de l'activité productive en régime de néo-libéralisation », *Communication à la réunion intermédiaire du RC 30 Sociologie du Travail de l'International Sociological Association*, Aix-en-Provence, 2005, 16 p.
- LOYER B. et GUYADER B. (2014), « Les Bonnets Rouges : un mouvement pour un projet géopolitique », *Hérodote*, n° 154, pp. 223-242
- MARESCA S. (1983) *Les dirigeants paysans*, Paris, Les éditions de minuit, 295 p.
- MARGETIC C. (2014), « Des bassins légumiers emblématiques », in Margetic C. et al., *Atlas des campagnes de l'Ouest*, Rennes, Presses Universitaires, pp. 184-185
- MISCHI J., RENAHY N. et DIALLO A. (2016), « Les classes populaires en milieu rural », in Blancard S. et al., *Campagnes contemporaines. Enjeux économiques et sociaux des espaces ruraux français*, Versailles, Quae, pp. 23-33
- PARANTHOEN J.-B. (2013) « Processus de distinction d'une petite bourgeoisie rurale. Le cas d'une "association pour le maintien d'une agriculture paysanne (AMAP)" », *Agone*, n°51, pp. 117-130
- PARANTHOEN J.-B. (2014) « Déplacement social et entrée en agriculture ? Carrières croisées de deux urbains devenus maraîchers », *Sociétés contemporaines*, n° 96, pp. 51-76

- PURSEIGLE F., NGUYEN G. et MAZENC L. (2017), « Anatomie de firmes agricoles. Les dimensions d'un basculement » in Purseigle F. et al., *Le nouveau capitalisme agricole. De la ferme à la firme*, SciencesPo Les Presses, pp. 29-64
- REPLINGER M. (2015) « La grève du lait de 2009. L'éleveur modernisé contre les pouvoirs professionnels », *Histoire et société rurales*, n°44, pp. 111-140
- RICHARD F., CHEVALIER M., DELLIÉ J. et LARGARDE V. (2014) « Circuits courts agroalimentaires de proximité en Limousin : performance économique et processus de gentrification rurale », *Noroi*, n°230, pp. 21-39
- RIPOLL F. (2001) « Lieu(x) et action collective : éléments de discussion, ébauche de problématique », *ESO Travaux et Documents*, n°16 pp. 23-39
- RIPOLL F. (2004) « L'appropriation de l'espace au regard des mouvements sociaux contemporains », *ESO Travaux et Documents*, n°21, pp. 45-50
- RIPOLL F. (2005) *La dimension spatiale des mouvements sociaux. Essai sur la géographie et l'action collective dans la France contemporaine à partir des mouvements de « chômeurs » et « altermondialistes »*, Thèse de doctorat, Université de Caen Basse-Normandie, 741 p.
- RIPOLL F. (2008) « Espaces et stratégies de résistance : répertoire d'action collective dans la France contemporaine », *Espaces et Sociétés*, n° 134, pp. 83-97
- RIPOLL F. et PAILLOUX A.-L. (2018) « Géographie(s) des mobilisations. Explorer la dimension spatiale de l'action collective », *Carnets de géographes*, appel à contributions
- RIPOLL F. et VESCHAMBRE V. (2005) « L'appropriation de l'espace : une problématique à reprendre et à développer », *Noroi*, n° 195, pp. 7-15
- SAMAK M. (2016) « Pratiques d'emploi et figures du patron en agriculture biologique. Contribution à une sociologie du travail indépendant », *Sociologie du travail*, n°58, pp. 412-434
- SENECHAL J.-P. (2012), « Les contours incertains d'un enjeu hégémonique : les ouvriers agricoles dans le Finistère du Front Populaire », *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*, n°119, pp. 115-136
- SPIRE A. (2011), « La domestication de l'impôt par les classes dominantes », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°190, pp. 58-71
- TARTAKAWSKY D. (2014) *Les droites et la rue. Histoire d'une ambivalence, de 1880 à nos jours*, Paris, La Découverte, 224 p.
- UHEL M. (2019), « Penser les échelles pour penser les luttes », in *Chroniques du Désert* (dir.) *Le Désert Urbain*, Caen, Éditions Grevis, pp. 168-186

NOTES

1. Dans son article, le journaliste Christophe Violette donne notamment la parole à des exploitants en difficultés socio-économiques du fait de revenus insuffisants ou de niveaux d'endettement importants : un jeune éleveur porcin morbihannais qui se déclare « endetté de 920 000 euros » et dit avoir perdu « 100 000 euros en un an... » ; un couple de fermiers en élevage allaitant où l'homme est contraint à la pluriactivité car, dit-il, « avec ma femme, on se fait, à deux, 300 à 400 € par mois ». (« Entre colère et désespoir, la France rurale à Paris », *Ouest-France*, 4 septembre 2015).
2. DELMAS V., « La France rurale en état d'urgence », *Politis*, 25 février 2016.
3. LE DU G., « Pourquoi ils étaient dans la manifestation hier », *Ouest-France*, 4 septembre 2019

4. Voir le site Les produits laitiers. N'oublions pas le plaisir. Notamment le point sur la filière laitière au 5 octobre 2015 : <https://www.produits-laitiers.com/article/le-chiffre-du-mois-56> (consulté le 25 avril 2019).
5. On peut également citer parmi les travaux en cours du collectif ROCS, celui basé sur une enquête par questionnaire et des observations directes auprès de l'AMAP du Domfrontais. Les résultats portent sur la multipositionnalité associative et politique, notamment celle de fractions agricoles, artisanales et commerçantes de la petite bourgeoisie locale, dont un couple de maraîchers. Lien vers le blog du collectif : <https://rocs.hypotheses.org/> (consulté le 2 septembre 2019)
6. Appel à communication du colloque *La Renaissance rurale d'un siècle à l'autre*, organisé par le LISST Dynamiques Rurales et le CNFG à Toulouse en mai 2016. Cet article émane d'une communication présentée le 27 mai 2016 dans la session « filières globalisées ». En décembre 2018, j'ai découvert un livre intitulé *Le paysan impossible. Récits de luttes*, publié par Yannick Ogor chez Les éditions du bout de la ville en 2017. À ma grande surprise, le septième chapitre intitulé « L'implacable administration et son spectacle paysan » présente la chronologie de la deuxième partie de cet article. De son point de vue de paysan, militant et essayiste, l'auteur fait d'ailleurs part d'analyses similaires et complémentaires à celles présentées lors de ma communication de 2016 et retravaillées ici.
7. Le récit de sa propre immersion parmi les salariés de la *Brittany Ferries* par Florence Aubenas pourrait constituer une source parmi d'autres pour intégrer ces perspectives d'analyse dans un travail complémentaire : AUBENAS F. (2010), *Le quai de Ouistreham*, Paris, Éditions de l'Olivier, 276 p.
8. BERTIN A., « Ils traversaient la Manche pour vendre leurs oignons », *Ouest-France*, 18 novembre 2015.
9. *Ibid.*
10. *Ibid.*
11. Site du *Télégramme*. Voir : <http://www.letelegramme.fr/ar/viewarticle1024.php?aaaammjj=20080111&article=2253484&type=ar> (consulté le 25 avril 2019).
12. Production Brute Standard. La PBS « décrit un potentiel de production des exploitations. Les surfaces de culture et les cheptels de chaque exploitation sont valorisés selon des coefficients. Ces coefficients de PBS ne constituent pas des résultats économiques observés. Ils doivent être considérés comme des ordres de grandeur définissant un potentiel de production de l'exploitation par hectare ou par tête d'animaux présents hors toute aide » (définition du service de la statistique, de l'évaluation et de la prospective agricole du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation).
13. Agreste, RA 1988-2000-2010.
14. « Un patron roumain épinglé pour des emplois... bretons », *Ouest-France*, 27 avril 2018.
15. DU GUERNY S., « Jean-Marc Roué, porte-parole du transport maritime », *Les Échos*, 16 avril 2014.
16. « Jean-Marc Roué. Le nouvel armateur breton », *Le Télégramme*, 11 janvier 2008.
17. DU GUERNY S., « Jean-Marc Roué, porte-parole du transport maritime », *Les Échos*, 16 avril 2014.
18. *Ibid.*
19. « Un breton à la barre d'Armateurs de France », *Ouest-France*, 5 avril 2017.
20. Voir le site de l'Obs : <http://www.o-b-s.com/lobs/le-conseil-dadministration.html> (consulté le 14 avril 2019).
21. DU GUERNY S., « Jean-Marc Roué, porte-parole du transport maritime », *Les Échos*, 16 avril 2014.
22. Voir le site de *Manageo* : <https://www.manageo.fr/entreprises/421887332.html#> (consulté le 14 avril 2019). Il nous a fallu croiser les recherches sur un autre site de recensement des entreprises, grâce au numéro SIRET retrouvé sur le site de *manageo*. Il existe une exploitation agricole, de même nom, localisée à la même adresse et présentant le même type de culture et date de création, au nom de Jean Roué, sûrement son père au vu de l'interview accordée aux

Échos. C'est à l'adresse suivante que l'on trouve l'information sur la tranche de salariés : <http://www.societe.com/societe/monsieur-jean-roue-421887332.html> (consulté le 14 avril 2019). Sur un autre site internet, on retrouve l'exploitation au nom de Jean-Marc Roué, et l'adresse de l'entreprise au nom de Jean Roué : <https://www.infogreffe.fr/entreprise-societe/421887332-roue-jean-marc-42188733200011.html#docsOfficiels> (consulté le 14 avril 2019).

23. Voir le site de *Ouest-France* : <http://www.ouest-france.fr/economie/brittany-ferries-la-compagnie-annonce-400-embauces-dici-2016-3749587> (consulté le 25 avril 2019).

24. Le Bureau de promotion du transport à courte distance. Voir son site : <http://www.shortsea.fr/>

25. Avec 690 423 exemplaires diffusés en moyenne par jour en 2017, *Ouest-France* est le premier quotidien francophone au monde (*Ouest-France*, 12 décembre 2017). En 2015-2016, le quotidien était diffusé à 687 527 exemplaires en France (Alliance pour les chiffres de la presse et des médias - ACPM), quand *Le Figaro*, deuxième quotidien français, diffusait seulement 305 635 exemplaires par jour (*Ibid.*).

26. DU GUERNY S., « Jean-François Jacob : producteur de légumes et patron », *Les Échos*, 25 mars 2014.

27. *Ibid.*

28. *Ibid.*

29. JOURDAIN F., « Légumes : la Sica cultive l'innovation », *Ouest-France*, 9 mars 2016 ; VIOLETTE C., « Sica : les léonards de Saint-Pol à l'offensive », *Ouest-France*, 15 mars 2017 et JOURDAIN F., « La Sica innove pour séduire les clients », *Ouest-France*, 7 mars 2018.

30. DU GUERNY S., « Jean-François Jacob : producteur de légumes et patron », *Les Échos*, 25 mars 2014.

31. VIOLETTE C. et PINEL J., « Jean-François Jacob va quitter la Sica », *Ouest-France*, 19 décembre 2017.

32. DU GUERNY S., « Jean-Marc Roué, porte-parole du transport maritime », *Les Échos*, 16 avril 2014.

33. LEGUELTEL P. et DU GUERNY S., « Brittany Ferries : la direction libère un ferry bloqué par des dockers », *Les Échos*, 11 mai 2015.

34. DU GUERNY S., « Jean-François Jacob : producteur de légumes et patron », *Les Échos*, 25 mars 2014.

35. ROUÉ J.-M., « Cultivons notre jardin, tout n'est pas à jeter », *Ouest-France*, 8 septembre 2015.

36. « Roué « libère » de force le « Mont-St-Michel » à Ouistreham », *Le Marin*, 11 mai 2015.

37. DU GUERNY S., « Jean-François Jacob : producteur de légumes et patron », *Les Échos*, 25 mars 2014.

38. Même si des adhérents de la FNSEA sont des indépendants sans salariés, il est légitime de classer ainsi le syndicat étant donné qu'en revendiquant systématiquement des baisses de cotisations il s'inscrit clairement dans le camp du syndicalisme patronal. Pour preuve, les prises de positions communes avec le Medef, la CGPME, l'Afep, Croissance Plus, Ethic et le Meti pendant les mouvements sociaux contre la loi Travail en 2016 : « Loi Travail : revendications communes patronales », *Ouest-France*, 22 mars 2016. Autre épiphénomène éclairant, c'est son président de l'époque, Xavier Beulin qui introduisait l'ex président du Medef Pierre Gataz auprès des entrepreneurs maghrébins. L'ancien président de la FNSEA le faisait en tant que président du club patronal *France-Maroc* (voir l'article suivant : LASKE K., « L'étonnant train de vie du patron de la FNSEA », *Médiapart*, 1^{er} décembre 2016). Enfin, si patronal paraît adapté pour qualifier le syndicalisme FNSEA, c'est que certains de ses adhérents sans salariés ne sont pas pour autant dépourvus d'ethos patronal.

39. BONNARDEL X., « Les légumiers eux aussi dans la crise », *Ouest-France*, 13 janvier 2016.

40. « Oui ! Le contexte général n'est pas favorable, avec une baisse des revenus, une augmentation de toutes les charges, et une inertie des pouvoirs publics. Les producteurs font face à des procédures qui n'en finissent plus... À Saint-Pol-de-Léon, une nouvelle station d'expédition est en attente depuis 2010, retardée par des contraintes administratives. Je comprends l'exaspération des légumiers, qui n'en peuvent plus des normes » (site de *Ouest-France* : <http://>

www.ouest-france.fr/jean-arthus-la-rencontre-des-legumiers-2865510, consulté le 19 novembre 2015).

41. LEGUELTEL P. et DU GUERNY S., « Brittany Ferries : la direction libère un ferry bloqué par des dockers », *Les Échos*, 11 mai 2015.
42. « « Guerre froide » à la Brittany Ferries », *Ouest-France*, 30 décembre 2015.
43. « Brittany Ferries : la situation est bloquée », *Ouest-France*, 31 décembre 2015.
44. CAILLAUD S., « Le Normandie Express bientôt anglais ? », *Ouest France*, 10 décembre 2015.
45. « Brittany Ferries : le référé a été retiré », *Ouest-France*, 23 janvier 2016.
46. <http://www.ouest-france.fr/normandie/brittany-ferries-laccord-sur-le-temps-de-travail-signé-4025051>
47. TRAVADON N. (recueilli par), « Brittany : 30 ans de liaison Ouistreham-Portsmouth », *Ouest-France*, 23-24 janvier 2016.
48. DEBOT-DUCLOYER N., « Des mesures pour les producteurs de légumes », *Ouest-France*, 25 septembre 2014 et « Exonération de charges pour les armateurs français », *Ouest-France*, 5 février 2016.
49. OGOR Y. (2017), *Le paysan impossible. Récits de luttes*, Les éditions du bout de la ville, p. 99
50. DU GUERNY S., « Jean-François Jacob : producteur de légumes et patron », *Les Échos*, 25 mars 2014.
51. HUET A., « Incendies de Morlaix : six légumiers en garde à vue », *Ouest-France*, 5 mars 2015.
52. MOYON P., « Sous la colère des légumiers, un malaise plus général », *Ouest-France*, 22 septembre 2014.
53. *Ibid.*
54. MOYON P., « Gérard a dû puiser dans son épargne retraite », *Ouest-France*, 22 septembre 2014.
55. GOUEROU C., « Légumiers bretons : les raisons de la colère », *Ouest France*, 21 septembre 2014.
56. *Ibid.*
57. *Ibid.*
58. *Ibid.*
59. BLAISE A., « Après Morlaix, de nouvelles actions à venir », *Ouest-France*, 23 septembre 2014.
60. *Ibid.*
61. Voir le site [maville.com](http://www.maville.com) par *Ouest-France* : http://www.brest.maville.com/actu/actudet_-legumiers-en-colere-juppe-et-jego-mettent-en-garde-sur-la-colere_dep-2623311_actu.Htm (consulté le 29 octobre 2014)
62. http://www.cannes.maville.com/actu/actudet-legumiers-en-colere-une-jacquerie-du-xxie-siecle-pour-dupont-aignan_fil-2622793_actu.Htm
63. « Stéphane Le Foll : « Il y aura des sanctions » », *Ouest-France*, 23 septembre 2014.
64. HUET A., « Incendies de Morlaix : six légumiers en garde à vue », *Ouest-France*, 5 mars 2015.
65. *Ibid.*
66. « Incendies à Morlaix : trois nouvelles interpellations », *Ouest-France*, 20 mai 2015 et « Les trois légumiers léonards ont été mis en examen », *Ouest-France*, 21 mai 2015.
67. « Morlaix. Incendie de l'hôtel des impôts : il y aura un procès », *Ouest-France*, 9 février 2017.
68. LOUEDEC M., « Quatre ans après, le procès du centre des impôts », *Ouest-France*, 20 avril 2018 [en ligne] <https://www.ouest-france.fr/bretagne/quatre-ans-apres-le-proces-du-centre-des-impots-5713422>
69. *Ibid.*
70. *Ibid.*
71. <https://www.letelegramme.fr/finistere/morlaix/morlaix-incendie-des-impots-prison-avec-sursis-et-336-000-eur-a-verser-a-l-etat-14-06-2018-11994134.php>
72. « Portique écotaxe détruit : ils paieront la facture », *Ouest-France*, 15-16 octobre 2016.
73. « Fruits et légumes : 550 millions pour la filière », *Ouest-France*, 16 janvier 2015.
74. « Commando. Coup de force pour libérer un ferry », *Ouest-France*, 17 mai 2015.

75. *Id.*

76. « Roué « libère » de force le « Mont-St-Michel » à Ouistreham », *Le Marin*, 11 mai 2015.

77. Confédération Générale du Travail

78. LEGUELTEL P. et DU GUERNY S., « Brittany Ferries : la direction libère un ferry bloqué par des dockers », *Les Échos*, 11 mai 2015.

79. « Roué « libère » de force le « Mont-St-Michel » à Ouistreham », *Le Marin*, 11 mai 2015.

80. *Id.*

81. « Un nouveau navire pour la Brittany Ferries », *Ouest-France*, 22 décembre 2016.

82. SAYAGH J., « Pourquoi le Grand Ouest se couvre d'entrepôts », *Ouest-France*, 1^{er} février 2017.

83. MOYON P., « Sous la colère des légumiers, un malaise plus général », *Ouest-France*, 22 septembre 2014.

RÉSUMÉS

Cet article s'intéresse à la fraction dirigeante de la bourgeoisie légumière bretonne, en présentant ses propriétés sociales et son rôle dans plusieurs actions collectives patronales qui lui permettent de reproduire sa position sociale localement dominante. À partir d'une étude de la presse régionale et nationale, ce texte revient sur deux mobilisations collectives qualifiables de « conservatrices » : les incendies du centre des impôts et de la Mutualité Sociale Agricole de la sous-préfecture de Morlaix en septembre 2014 et le « commando » briseur de la grève des dockers du port Caen-Ouistreham en mai 2015. Ces cibles renvoient à l'idéologie antifiscaliste et libérale qui anime l'action collective de ce type d'acteurs.

This article examines the ruling fraction of the Breton vegetable farming bourgeoisie. It presents the latter's social properties and its role in collective employer actions that allow the reproduction of its dominant social position. Based on a literature review of regional and national press, this text revisits two conservative collective mobilizations: the arson of the tax center and the Mutualité Sociale Agricole of the sub-prefecture of Morlaix in September 2014, and the "commando" operation that broke the strike of the Caen-Ouistreham port dockers in May 2015. These targets express the anti-tax and liberal ideology that animates collective action.

INDEX

Keywords : Planning Conflicts, Local Geopolitics, Paris, Repertoire of Collective Action, Appropriation of Space

Mots-clés : action collective – action directe – dirigeant agricole – bourgeoisie – légumiers

AUTEUR

PIERRE GUILLEMIN

Doctorant, UMR CNRS 6590 Espaces et Sociétés, Agent Temporaire Vacataire à l'UFR SEGGAT et l'INSPÉ, Université de Caen Normandie
pierre.guillemine[at]unicaen.fr